



## Communiqué de presse

Forest, le 25 mars 2019

### **Villa Dewin à Forest : Une pétition de plus de 4500 signatures remise au Cabinet du Ministre-Président Vervoort, à la veille de la Commission de concertation !**

Aujourd'hui, le Comité Meunier asbl a été reçu au Cabinet du Ministre-Président Vervoort, pour lui remettre une pétition contre une nouvelle demande de permis de construction prévu rue Meyerbeer à Forest, et ce, in extremis, la veille de la commission de concertation !

Lancée le 21 février 2019, cette pétition a recueilli en un mois **3690 signatures** électroniques et **827** en version papier, dont la majorité provient des habitants de Forest et de la Région bruxelloise. Il s'agit donc d'un **total impressionnant de 4517 voix citoyennes** qui s'élèvent pour dire NON au projet présenté par la société gantoise IMMOGRADA.

Ce projet promotionnel prévoit la construction de 39 appartements, d'un local de profession libérale et 41 parkings - répartis en 2 immeubles sur 3 à 5 niveaux, en mitoyenneté directe avec l'Hôtel Danckaert classé en juillet 2016 par le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale. La construction est prévue dans la partie non classée du jardin d'origine et couvre la zone de protection définie par le classement. Cette nouvelle demande, pour laquelle la Commission Royale des Monuments et Sites a déjà remis un avis défavorable, prévoit par ailleurs l'abattage de 29 arbres à haute tige centenaires et la destruction de la partie non classée du jardin.

Pour rappel, une demande d'extension de classement du jardin avait été déposée par le Comité et la Commune de Forest en novembre 2018, démontrant l'intérêt patrimonial de la partie non classée. Le Gouvernement bruxellois a récemment jugé cette demande irrecevable mais la notification n'a toujours pas été envoyée au Comité.

Ce projet, même réduit par rapport à la première demande qui avait été rejetée à l'unanimité en 2016, ne s'intègre toujours pas au bâti existant et ne respecte pas le principe de bon aménagement des lieux. En sollicitant autant de dérogations aux règlements urbanistiques et communaux, la demande est en contradiction totale avec toutes les recommandations et objectifs fixés par la Région de Bruxelles-Capitale, tant sur le plan du développement de la ville et de la densification, que de la protection du patrimoine et de l'environnement, notamment en ce qui concerne la sauvegarde des intérieurs d'îlots, l'imperméabilisation des sols ou la gestion de l'eau.

La pétition appelle le Ministre-Président, chargé du Développement Territorial et des Monuments et Sites, les membres du Gouvernement et les autorités compétentes tant régionales que communales à ne pas accorder de permis à ce nouveau projet et à agir en cohérence avec la décision de classement de 2016 ainsi qu'avec les déclarations de politique générale en matière de protection du patrimoine et de l'environnement. Au vu des enjeux

climatiques actuels, il est essentiel d'écouter la mobilisation des citoyens et le projet écologique qu'ils proposent pour valoriser ce lieu hors du commun.

Lors de cette rencontre au Cabinet, le Comité a fait part de ses préoccupations à la collaboratrice du Ministre-Président, en ce qui concerne cette nouvelle demande de permis d'urbanisme, tout aussi inadaptée que la précédente. Celle-ci a promis de lui transmettre les revendications des riverains, tout en indiquant que c'est « **Monsieur le Ministre-Président qui décidera !** ».

Le Comité, ainsi que les milliers personnes qui se sont exprimées, espèrent donc vivement que sa décision sera la bonne et qu'elle tiendra compte tant des incohérences soulevées par le projet que de la vive opposition des citoyens.

Fort du soutien de plus de 4500 citoyens, le Comité Meunier remettra sa pétition aux autorités communales lors de la commission de concertation prévue ce mardi 26 mars à 9H00, en espérant là encore que les autorités communales et régionales entendront les voix des habitants!

## Le Patrimoine, c'est Notre Histoire !!

[www.notrehistoire.be](http://www.notrehistoire.be)

### En pratique :

**Commission de concertation : Mardi 26 mars 2019 à 9H00, à la Maison de l'emploi, rue de la Station 17 à Forest. Toute personne peut assister à la séance.**

**Lien pétition : <http://chng.it/tgfGdwmkDX>**

**NotreHistoire** est une campagne de mobilisation citoyenne lancée par le Comité du Quartier Meunier Asbl suite à la proposition de classement en octobre 2014 par la Commission Royale des Monuments et Sites de la Villa art déco de Jean-Baptiste Dewin et de l'entièreté de son jardin, située rue Meyerbeer 29-33 à Forest. A la suite d'une pétition qui a recueilli plus de 2000 signatures en faveur du classement, le Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale a classé la Villa Dewin pour totalité et d'une partie seulement du jardin le 7 juillet 2016. Trois mois après cette décision, un promoteur immobilier déposait une demande de permis de construction prévu sur toute la partie du jardin non classé, que la Commission de concertation de Forest avait refusée à l'unanimité.

**Jean-Baptiste DEWIN (1873-1948)** est un architecte bruxellois, auteur notamment de la Maison Communale de Forest, de bâtiments hospitaliers tels que l'hôpital Saint-Pierre ou l'Institut chirurgical Berkendael (devenu l'ancien complexe de la Croix-Rouge) à la place Brugmann et de nombreuses maisons particulières dans les communes d'Anderlecht, Bruxelles, Forest, Ixelles et Molenbeek.